

**PROVINCE DE QUÉBEC  
M.R.C. MÉKINAC  
MUNICIPALITÉ DE LA PAROISSE DE SAINT-ROCH-DE-MÉKINAC**

Procès-verbal **de la séance ordinaire du Conseil** de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac, tenue à la salle des séances du Conseil situé au 1216 rue Principale, ce septième jour de mars 2018 (07/03/2018) à compter de 19 heures et à laquelle sont présents les membres suivants :

Marlène Doucet     Robert Tessier     Serge Trudel  
Micheline Demers   Gaétan Beauchesne  
Est absent : Robert Doucet

Tous formants quorum sous la présidence de Guy Dessureault, maire. Mme Sylvie Genois, secrétaire-trésorière, est aussi présente.

**Résolution 2018-03-036**     Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Gaétan Beauchesne appuyé par Marlène Doucet et résolu d'adopter l'ordre du jour ci-dessous présenté.

1. Ouverture.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 07 février 2018.
4. Présentation des comptes.
5. PMA Assurances – Assurance des cyberrisques.
6. Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment.
7. Formation Hydro-Kinetic 2018.
8. Arlavi Inc. – demande d'aide financière pour le chemin du lac Vlimeux.
9. Demande d'appui financier M.R.C. Mékinac – Festival country 2018.
10. Calendrier « Familles à l'honneur » 2018.
11. Demande de partenariat – Bassin Versant Saint-Maurice.
12. Frais de glace pour les 22-25 ans – Hockey Mauricie.
13. Formation Réseau Biblio pour Nathalie Fyfe.
14. Varia :
  - i. information pour entente intermunicipale.
  - ii. inspecteur en environnement et bâtiment.
15. Période des questions.
16. Levée de l'assemblée.

-Adoptée-

**Résolution 2018-03-037**     Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 07 février 2018.

Il est proposé Marlène Doucet appuyé par Micheline Demers et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 07 février 2018 tel que rédigé.

-Adoptée-

**Résolution 2018-03-038**     Présentations des comptes à payer

**ATTENDU** que pour l'approbation des comptes à payer du mois de février 2018 chacun des membres du conseil municipal de la Municipalité de la Paroisse de Saint-Roch-de-Mékinac a reçu un rapport exhaustif des dépenses pour cette période.

Il est proposé par Serge Trudel appuyé par Robert Tessier et résolu que des comptes au montant 61 350.36 \$ soient acceptés et payés.

-Adoptée-

Je soussignée, Sylvie Genois, secrétaire-trésorière de la Municipalité de St-Roch-de-Mékinac, certifie que la Municipalité possède les fonds ou crédits nécessaires de l'ordre de 61 350.36 \$ sont disponible en date du 07 mars 2018.

Sylvie Genois  
Secrétaire-trésorière

**Résolution 2018-03-039** PMA Assurances – Assurance des cyberrisques

Il est proposé par Micheline Demers  
appuyé par Robert Tessier  
et résolu de refuser l'assurance des cyberrisques proposée par PMA assurances au coût de 500 \$/annuel.

-Adoptée-

**Résolution 2018-03-040** Rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Gaétan Beauchesne  
et résolu d'accepter le dépôt du rapport de l'inspecteur en environnement et bâtiment pour le mois de février 2018.

-Adoptée-

**Résolution 2018-03-041** Formation Hydro-Kinetic 2018

**ATTENDU** la demande de Robert Jourdain, inspecteur en environnement et bâtiment, d'assister à une formation sur le système Hydro-Kinetic, l'unité de désinfection UV AT-1500 et le filtre de déphosphatation passive PHOS-4-FADE;

**ATTENDU** que cette formation met l'accent sur la conception et l'installation des produits;

**ATTENDU** que le conseil juge que cette formation concerne plus les entrepreneurs.

Il est proposé par Micheline Demers  
appuyé par Marlène Doucet  
et résolu de refuser cette formation à M. Robert Jourdain.

-Adoptée-

**Résolution 2018-03-042** Arlavi Inc . – demande d'aide financière pour le chemin du lac Vlimeux

Il est proposé par Gaétan Beauchesne  
appuyé par Robert Tessier  
et résolu d'autoriser une aide financière de 1 000 \$ à Arlavi Inc. pour l'entretien et la réparation du chemin du Lac V'limeux.

-Adoptée-

**Résolution 2018-03-043** Demande d'appui financier M.R.C. Mékinac – Festival country 2018

**ATTENDU** qu'un montant de 1 000 \$ par municipalité est accordé via le FDT, pour soutenir les bénévoles et le rayonnement de notre festival country 2018.

Il est proposé par Marlène Doucet  
et proposé par Serge Trudel  
et résolu que la municipalité demande à la MRC de Mékinac cet appui financier de 1 000 \$ pour le Festival country 2018 qui se tiendra du 27

juin au 1<sup>er</sup> juillet 2018 au camping municipal & marina de St-Roch-de-Mékinac.

-Adoptée-

**Résolution 2018-03-044**      Calendrier « Familles à l'honneur » 2018

**ATTENDU** que la municipalité est en vedette dans le calendrier par la photo d'une famille à l'honneur;

**ATTENDU** que l'achat de calendrier contribuera à la valorisation des familles du territoire de Mékinac tout en soutenant financièrement ce projet.

Il est proposé par Micheline Demers  
appuyé par Marlène Doucet  
et résolu d'autoriser la dépense pour l'achat de 20 calendriers au coût 5 \$ l'unité.

-Adoptée-

**Résolution 2018-03-045**      Demande de partenariat – Bassin Versant Saint-Maurice

**ATTENDU** la demande de partenariat de Bassin Versant Saint-Maurice (BVSM), afin d'amasser des fonds pour préserver la Trou à Barbotte qui est situé sur notre territoire.

Il est proposé par Robert Tessier  
appuyé par Marlène Doucet  
et résolu d'autoriser une contribution monétaire de 100 \$

-Adoptée-

**Résolution 2018-03-046**      Frais de glace pour les 22-25 ans – Hockey Maurice

**ATTENDU** la demande de Solange Thiffault, Présidente Hockey Mineur Mékinac;

**ATTENDU** que cette demande (sondage) consiste à savoir si la municipalité accepterait de payer les frais de glace pour cette catégorie de joueurs 22-25 ans.

Il est proposé par Robert Tessier  
appuyé par Marlène Doucet  
et résolu que la municipalité ne désire pas payer les frais de glace pour les joueurs de hockey de 22-25 ans.

-Adoptée-

**Résolution 2018-03-047**      Formation Réseau Biblio pour Nathalie Fyfe

Il est proposé par Serge Trudel  
appuyé par Marlène Doucet  
et résolu ce qui suit :

- d'autoriser Nathalie Fyfe, bénévole à la bibliothèque de la municipalité à suivre les formations suivantes;
  - Initiation à Symphonie le 10 mai 2018 à Trois-Rivières.
  - VDX : Outil de gestion et de prêts le 12 mai 2018 à Trois-Rivières.
- d'autoriser le paiement des frais de déplacements pour ces formations.

-Adoptée-

**Résolution 2018-03-048** Information pour entente intermunicipale  
– inspecteur en environnement et bâtiment

Il est proposé par Marlène Doucet  
appuyé par Robert Tessier  
et résolu ce qui suit :

- autoriser le maire Guy Dessureault à prendre des informations auprès de la municipalité de Grandes-Piles pour une entente intermunicipale concernant les services de leur inspecteur en environnement et bâtiment;
- autoriser le maire Guy Dessureault à prendre les informations nécessaires auprès de la firme d'avocats Tremblay, Bois Migneault Lemay concernant cette entente intermunicipale.

-Adoptée-

La levée de l'assemblée est proposée par Robert Tessier, appuyé par Marlène Doucet. Il est 19h36.

\_\_\_\_\_  
Guy Dessureault, maire

\_\_\_\_\_  
Sylvie Genois, secrétaire-trésorière

*« Je, Guy Dessureault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal »*